



I. Texte du projet de règlement grand-ducal

Projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal modifié du 26 août 1993 relatif aux avertissements taxés, aux consignations pour contrevenants non résidents ainsi qu'aux mesures d'exécution de la législation en matière de mise en fourrière des véhicules et en matière de permis à points

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la loi modifiée du 14 février 1955 concernant la réglementation de la circulation sur toutes les voies publiques ;

Vu l'arrêté grand-ducal modifié du 23 novembre 1955 portant règlement de la circulation sur toutes les voies publiques ;

Vu la fiche financière ;

Vu les avis de la Chambre des salariés, de la Chambre de commerce, de la Chambre des métiers, de la Chambre des fonctionnaires et employés publics et de la Chambre d'agriculture ;

Le Conseil d'Etat entendu ;

Sur le rapport de la Ministre de la Mobilité et des Travaux publics, du Ministre des Affaires intérieures et après délibération du Gouvernement en conseil ;

Arrêtons :

Art. 1^{er}. L'annexe II-5 du règlement grand-ducal précité du 26 août 1993 est remplacée par une nouvelle annexe II-5 dont le modèle est repris à l'annexe I.

Art. 2. L'annexe II-6 du règlement grand-ducal précité du 26 août 1993 est remplacée par une nouvelle annexe II-6 dont le modèle est repris à l'annexe II.



Art. 3. L'annexe II-7 du règlement grand-ducal précité du 26 août 1993 est remplacée par une nouvelle annexe II-7 dont le modèle est repris à l'annexe III.

Art. 4. Le ministre ayant la Circulation routière dans ses attributions et le ministre ayant les Affaires intérieures dans ses attributions, sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent règlement qui sera publié au Journal officiel du Grand-Duché de Luxembourg.

La Ministre de la Mobilité
et des Travaux publics

Yuriko Backes

Le Ministre des Affaires intérieures

Léon Gloden



II. Exposé des motifs

Considérations générales

Le projet de règlement grand-ducal sous rubrique s'inscrit dans le cadre du déménagement des bureaux du Service Contrôle et Sanction Automatisé de la Police grand-ducale.

Suite au changement d'adresse inhérent, les formulaires repris dans l'annexe II du règlement grand-ducal sous rubrique, notamment les annexes II-5, II-6 et II-7, doivent être remplacés.

Les nouveaux formulaires annexés au présent projet reprennent la nouvelle adresse des bureaux du service CSA.



III. Commentaire des articles

Ad article 1^{er}

L'annexe II-5 du règlement grand-ducal précité du 26 août 1993 est remplacée par une nouvelle annexe II-5 tenant compte de la nouvelle adresse des bureaux du service CSA.

Ad article 2

L'annexe II-6 du règlement grand-ducal précité du 26 août 1993 est remplacée par une nouvelle annexe II-6 tenant compte de la nouvelle adresse des bureaux du service CSA.

Ad article 3

L'annexe II-7 du règlement grand-ducal précité du 26 août 1993 est remplacée par une nouvelle annexe II-7 tenant compte de la nouvelle adresse des bureaux du service CSA.

Ad article 4

Formule exécutoire.



FICHE D'ÉVALUATION D'IMPACT MESURES LÉGISLATIVES, RÉGLEMENTAIRES ET AUTRES

Coordonnées du projet

Intitulé du projet :	Projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal modifié du 26 août 1993 relatif aux avertissements taxés, aux consignations pour contrevenants non résidents ainsi qu'aux mesures d'exécution de la législation en matière de mise en fourrière des véhicules et en matière de permis à points
Ministère initiateur :	Ministère de la Mobilité et des Travaux publics - Département de la Mobilité et des Transports
Auteur(s) :	Claude PAQUET
Téléphone :	247-84480
Courriel :	claude.paquet@tr.etat.lu
Objectif(s) du projet :	
Autre(s) Ministère(s) / Organisme(s) / Commune(s) impliqué(e)(s)	Ministère des Affaires intérieures
Date :	08/07/2024



Mieux légiférer

1 Partie(s) prenante(s) (organismes divers, citoyens,...) consultée(s) : Oui Non

Si oui, laquelle / lesquelles :

Remarques / Observations :

2 Destinataires du projet :

- Entreprises / Professions libérales :

Oui Non

- Citoyens :

Oui Non

- Administrations :

Oui Non

3 Le principe « Think small first » est-il respecté ? Oui Non N.a. ¹
(c.-à-d. des exemptions ou dérogations sont-elles prévues suivant la taille de l'entreprise et/ou son secteur d'activité ?)

Remarques / Observations :

¹ N.a. : non applicable.

4 Le projet est-il lisible et compréhensible pour le destinataire ? Oui Non

Existe-t-il un texte coordonné ou un guide pratique, mis à jour et publié d'une façon régulière ? Oui Non

Remarques / Observations :

5 Le projet a-t-il saisi l'opportunité pour supprimer ou simplifier des régimes d'autorisation et de déclaration existants, ou pour améliorer la qualité des procédures ? Oui Non

Remarques / Observations :



6

Le projet contient-il une charge administrative² pour le(s) destinataire(s) ? (un coût imposé pour satisfaire à une obligation d'information émanant du projet ?)

Oui Non

Si oui, quel est le coût administratif³ approximatif total ?
(nombre de destinataires x
coût administratif par destinataire)

² Il s'agit d'obligations et de formalités administratives imposées aux entreprises et aux citoyens, liées à l'exécution, l'application ou la mise en œuvre d'une loi, d'un règlement grand-ducal, d'une application administrative, d'un règlement ministériel, d'une circulaire, d'une directive, d'un règlement UE ou d'un accord international prévoyant un droit, une interdiction ou une obligation.

³ Coût auquel un destinataire est confronté lorsqu'il répond à une obligation d'information inscrite dans une loi ou un texte d'application de celle-ci (exemple : taxe, coût de salaire, perte de temps ou de congé, coût de déplacement physique, achat de matériel, etc.).

7

a) Le projet prend-il recours à un échange de données inter-administratif (national ou international) plutôt que de demander l'information au destinataire ?

Oui Non N.a.

Si oui, de quelle(s) donnée(s) et/ou administration(s) s'agit-il ?

b) Le projet en question contient-il des dispositions spécifiques concernant la protection des personnes à l'égard du traitement des données à caractère personnel⁴ ?

Oui Non N.a.

Si oui, de quelle(s) donnée(s) et/ou administration(s) s'agit-il ?

⁴ Loi modifiée du 2 août 2002 relative à la protection des personnes à l'égard du traitement des données à caractère personnel (www.cnpd.lu)

8

Le projet prévoit-il :

- une autorisation tacite en cas de non réponse de l'administration ? Oui Non N.a.
- des délais de réponse à respecter par l'administration ? Oui Non N.a.
- le principe que l'administration ne pourra demander des informations supplémentaires qu'une seule fois ? Oui Non N.a.

9

Y a-t-il une possibilité de regroupement de formalités et/ou de procédures (p.ex. prévues le cas échéant par un autre texte) ?

Oui Non N.a.

Si oui, laquelle :

10

En cas de transposition de directives communautaires, le principe « la directive, rien que la directive » est-il respecté ?

Oui Non N.a.



Sinon, pourquoi ?

11

Le projet contribue-t-il en général à une :

a) simplification administrative, et/ou à une

Oui Non

b) amélioration de la qualité réglementaire ?

Oui Non

Remarques / Observations :

12

Des heures d'ouverture de guichet, favorables et adaptées aux besoins du/des destinataire(s), seront-elles introduites ?

Oui Non N.a.

13

Y a-t-il une nécessité d'adapter un système informatique auprès de l'Etat (e-Government ou application back-office)

Oui Non

Si oui, quel est le délai pour disposer du nouveau système ?

14

Y a-t-il un besoin en formation du personnel de l'administration concernée ?

Oui Non N.a.

Si oui, lequel ?

Remarques / Observations :



Egalité des chances

15

Le projet est-il :

- principalement centré sur l'égalité des femmes et des hommes ? Oui Non
- positif en matière d'égalité des femmes et des hommes ? Oui Non

Si oui, expliquez
de quelle manière :

- neutre en matière d'égalité des femmes et des hommes ? Oui Non

Si oui, expliquez pourquoi :

- négatif en matière d'égalité des femmes et des hommes ? Oui Non

Si oui, expliquez
de quelle manière :

16

Y a-t-il un impact financier différent sur les femmes et les hommes ? Oui Non N.a.

Si oui, expliquez
de quelle manière :

Directive « services »

17

Le projet introduit-il une exigence relative à la liberté d'établissement soumise à évaluation⁵ ? Oui Non N.a.

Si oui, veuillez annexer le formulaire A, disponible au site Internet du Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur :

www.eco.public.lu/attributions/dg2/d_consommation/d_march_int_rieur/Services/index.html

⁵ Article 15 paragraphe 2 de la directive « services » (cf. Note explicative, p.10-11)

18

Le projet introduit-il une exigence relative à la libre prestation de services transfrontaliers⁶ ? Oui Non N.a.

Si oui, veuillez annexer le formulaire B, disponible au site Internet du Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur :

www.eco.public.lu/attributions/dg2/d_consommation/d_march_int_rieur/Services/index.html

⁶ Article 16, paragraphe 1, troisième alinéa et paragraphe 3, première phrase de la directive « services » (cf. Note explicative, p.10-11)



ZESUMME FIR IECH

UPR - CSA

Luxembourg, le 11.03.2024

Centre National de Traitement
12e, rue Guillaume J. Kroll
L-1882 Luxembourg

Police Grand-Ducale
UPR-CSA-CNT
L-1040 Luxembourg

Tél.: (+352) 244 175 252

Référence: **CSA240111111**

AVIS DE CONSTATATION

N° d'immatriculation: () _____ N° du permis de conduire: _____

Madame, Monsieur, Au représentant légal,

Le véhicule portant le numéro d'immatriculation ci-dessus a fait l'objet d'un contrôle automatisé sur le territoire luxembourgeois ayant permis de constater l'infraction suivante:

Code de l'infraction: _____

Nature de l'infraction: _____

Limitation vitesse: **1 km/h** Vitesse mesurée: **1 km/h** Vitesse retenue : **1 km/h**

Montant de l'avertissement taxé: _____ **EUR** Perte de points du permis de conduire: _____

Lieu de l'infraction: _____

Voie contrôlée: _____

Date de l'infraction: _____

Heure de l'infraction: _____

<u>Appareil de contrôle utilisé:</u>	<u>Agent verbalisant:</u>
Marque: _____	Identifiant: _____
Type: _____	
Numéro: _____	
Validité dernier contrôle: _____	
Paramétré par: _____	
(en cas d'équipement mobile)	





OBSERVATIONS IMPORTANTES:

1) Vous reconnaissez l'infraction relevée à votre rencontre:

Le paiement de l'avertissement taxé doit intervenir dans un délai de 45 jours par versement, par virement ou par carte bancaire. Le délai de 45 jours court à partir de la date du présent courrier. Si vous n'avez pas votre résidence normale au Luxembourg, le délai de 45 jours est augmenté d'un mois.

2) Vous contestez l'infraction relevée à votre rencontre:

Vous pouvez dans un délai de 45 jours contester être l'auteur de l'infraction. Ce délai de 45 jours court à partir de la date du présent courrier.

Si vous n'avez pas votre résidence normale au Luxembourg, le délai de 45 jours est augmenté d'un mois.

A cette fin, vous devez adresser le formulaire de contestation ci-joint, dûment rempli et signé, à l'adresse indiquée du Centre avec à l'appui les pièces justificatives requises. Vous pouvez également adresser votre contestation par le biais de la plateforme interactive sécurisée de l'Etat « www.csa.public.lu ».

3) Vous avez le droit de consulter la photo et vos données à caractère personnel:

Ce droit d'accès s'exerce auprès du **Centre National de Traitement**
12e, rue Guillaume J. Kroll
L-1882 Luxembourg.

Vous pouvez donner une procuration écrite, datée et signée de votre main à une personne de votre choix pour exercer ce droit pour vous.

4) Vous pouvez obtenir des renseignements supplémentaires:

- par internet: csa.info@police.etat.lu (renseignements)
csa.rdv@police.etat.lu (rendez-vous possible
lundi - vendredi : 06.30 - 19.30)
- par téléphone: **(+352) 244 175 252** (pendant les heures d'ouverture du Centre
lundi - vendredi : 08.30 - 11.30
après-midi seulement sur rendez-vous)

Nous vous prions de bien vouloir transférer le montant retenu de ___ EUR, soit

- par **Payconiq**
- par carte bancaire sur le site www.csa.public.lu
- par virement sur le compte de la Police Grand-Ducale

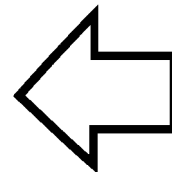
IBAN LU51 0019 6055 8045 8000 BIC : BCEELULL Spuerkeess L-2954 Luxembourg



 **payconiq**

en indiquant **obligatoirement**:

- le numéro de référence **CSA2401111111**
- la plaque d'immatriculation _____
du véhicule



Nous ne pouvons accepter ni chèques, ni formulaires d'ordres de virement d'une banque étrangère qui nous sont envoyés par voie postale en guise de paiement d'une amende en matière de contravention à la législation sur la circulation routière.

Vous pouvez également régler vos amendes à chaque commissariat de police (en espèces, éventuellement par carte de crédit).





UPR - CSA

Luxembourg, le 11.03.2024

Centre National de Traitement
12e, rue Guillaume J. Kroll
L-1882 Luxembourg

Police Grand-Ducale
UPR-CSA-CNT
L-1040 Luxembourg

Tél.: (+352) 244 175 252

Police Grand-Ducale
UPR-CSA-CNT
BP 4050
L-1040 Luxembourg

Référence: **CSA240111111**

FORMULAIRE DE CONTESTATION

(articles 4 et 8 de la loi modifiée du 25 juillet 2015 portant création du système de contrôle et de sanction automatisés)

Je soussigné(e) _____ conteste être l'auteur de l'infraction commise avec le véhicule immatriculé _____, faisant l'objet du présent avis de constatation pour le motif suivant:

(cochez la case correspondante 1 - 6 ci-dessous)

1. Le véhicule était conduit au moment de l'infraction par la personne suivante:

Nom*: _____

Prénom*: _____ Sexe*: F M

Adresse N° *: _____ Rue*: _____

Code postal*: _____ Ville*: _____

Pays*: _____

Date de naissance*: _____ Lieu*: _____

N° du permis de conduire*: _____

N° de téléphone: _____

(*) Mentions obligatoires

2. Le véhicule était cédé au moment de l'infraction.

Je joins au formulaire une copie du contrat de cession dûment rempli et cosigné par le cessionnaire et une preuve de la transaction dans le fichier des véhicules routiers et de leurs propriétaires et détenteurs du véhicule.

3. Le véhicule était détruit au moment de l'infraction.

Je joins au formulaire copie de la déclaration de destruction du véhicule.

4. Le véhicule était loué à un tiers au moment de l'infraction.

Je joins au formulaire copie du contrat de location du véhicule.

5. Le véhicule ne se trouvait pas sous ma garde par l'effet de la soustraction frauduleuse ou du détournement frauduleux au moment de l'infraction.

(Exemples: vol, escroquerie, abus de confiance)
Je joins au formulaire le récépissé du dépôt de la plainte.

6. Autre motif ou absence des justificatifs demandés.





J'explique ci-dessous, dûment daté et signé, les raisons de ma contestation ou de l'absence des justificatifs demandés.

Je suis averti(e) que toute déclaration faite dans une intention frauduleuse ou à dessein de nuire est punie d'une amende de 251 à 10.000 euros (article 12 de la loi modifiée du 25 juillet 2015 portant création du système de contrôle et de sanction automatisés).

En tant que représentant légal d'une personne morale, je suis averti(e) que le fait de ne pas satisfaire à l'obligation légale de fournir au Centre les renseignements permettant d'identifier le conducteur du véhicule au moment de l'infraction, est puni d'une amende de 1.000 à 10.000 euros. En cas de récidive dans le délai de trois ans après une précédente condamnation devenue irrévocable, les minima et maxima de l'amende sont doublés (article 12 de la loi modifiée du 25 juillet 2015 portant création du système de contrôle et de sanction automatisés).

Le présent formulaire de contestation, avec les pièces justificatives requises à l'appui, doit être adressé au Centre à l'adresse suivante:

**Police Grand-Ducale
UPR-CSA-CNT
BP 4050
L-1040 Luxembourg**

ou par le biais de la plateforme interactive sécurisée de l'Etat « www.csa.public.lu »,

et ce dans un délai de 45 jours à partir de la date du présent courrier. Si vous n'avez pas votre résidence normale au Luxembourg, le délai de 45 jours est augmenté d'un mois.

Explications supplémentaires:

A large rectangular area with horizontal lines for writing.





**Parquet
du
Tribunal
d'arrondissement
de Luxembourg**

Luxembourg, le 11.03.2024

R

RP000999999LU

**Avis de constatation d'infraction / Avis de procès-verbal de constatation d'infraction
Lettre de notification relative à l'infraction -- non-résident (art. 9 - Loi modifiée du 25 juillet 2015
portant création du système de contrôle et de sanction automatisés)**

Madame, Monsieur, Au représentant légal,

Je vous transmets en annexes, pour information et disposition, les documents relatifs à l'infraction constatée à charge du véhicule automoteur y indiqué, en votre qualité de titulaire inscrit sur le document d'immatriculation.

Prière de noter que les délais indiqués sous la rubrique « Observations importantes » sont augmentés d'un mois.

En cas de procès-verbal et de procédure judiciaire conséquente :

Le procès-verbal en cause servira de base à l'exercice de poursuites pénales sous forme d'ordonnance pénale-décision de sanction judiciaire sans audience préalable et sur dossier ou de citation à comparaître devant le tribunal compétent.

L'indication de la convocation aux fins d'audition, à défaut de prise de position écrite (dernière phrase des instructions du formulaire de prise de position), n'est pas applicable à la personne qui n'a pas sa résidence normale au Grand-Duché de Luxembourg, et le procès-verbal sera dressé en l'absence de prise de position écrite.

Annexes:

- Avis de constatation d'infraction avec formulaire de contestation
- Avis de procès-verbal de constatation d'infraction avec formulaire de prise de position écrite et formulaire de contestation

Le procureur d'Etat



CSA240111111

(Document généré par voie électronique ne comportant pas de signature.)





UPR - CSA

Centre National de Traitement
12e, rue Guillaume J. Kroll
L-1882 Luxembourg

Police Grand-Ducale
UPR-CSA-CNT
L-1040 Luxembourg

Tél.: (+352) 244 175 252

R



RP000999999LU

Référence: **CSA2401111111**

RAPPEL DE L'AVIS DE CONSTATATION

N° d'immatriculation: () _____

N° du permis de conduire: _____

Madame, Monsieur, Au représentant légal,

Le véhicule portant le numéro d'immatriculation ci-dessus a fait l'objet d'un contrôle automatisé sur le territoire luxembourgeois ayant permis de constater l'infraction suivante:

Code de l'infraction: _____		
Nature de l'infraction:	_____	
Limitation vitesse: 1 km/h	Vitesse mesurée: 1 km/h	Vitesse retenue : 1 km/h

Montant de l'avertissement taxé: _____ **EUR**

Perte de points du permis de conduire: _____

Lieu de l'infraction: _____		
Voie contrôlée: _____		
Date de l'infraction: _____		
Heure de l'infraction: _____		

<u>Appareil de contrôle utilisé:</u>	<u>Agent verbalisant:</u>
Marque: _____	Identifiant: _____
Type: _____	
Numéro: _____	
Validité dernier contrôle: _____	
Paramétré par: _____	
(en cas d'équipement mobile)	



CSA2401111111





OBSERVATIONS IMPORTANTES:

1) Vous reconnaissez l'infraction relevée à votre rencontre:

Le paiement de l'avertissement taxé doit intervenir dans un délai de 45 jours par versement, par virement ou par carte bancaire. Le délai de 45 jours court à partir de la date où vous avez accepté la présente ou, à défaut, à partir du jour de la présentation de la lettre recommandée ou du jour du dépôt de l'avis par le facteur des postes.

Si vous n'avez pas votre résidence normale au Luxembourg, le délai de 45 jours est augmenté d'un mois.

A défaut de paiement ou de contestation dans ce délai supplémentaire de 45 jours, vous serez, en votre qualité de personne pécuniairement responsable, sur décision écrite du procureur d'Etat, déclaré redevable d'une amende forfaitaire correspondant au double du montant de l'avertissement taxé (98 EUR). Si vous n'avez pas votre résidence normale au Luxembourg, le délai de 45 jours est augmenté d'un mois.

2) Vous contestez l'infraction relevée à votre rencontre:

Vous pouvez dans un délai de 45 jours contester être l'auteur de l'infraction. Ce délai de 45 jours court à partir de la date où vous avez accepté la présente ou, à défaut, à partir du jour de la présentation de la lettre recommandée ou du jour du dépôt de l'avis par le facteur des postes.

Si vous n'avez pas votre résidence normale au Luxembourg, le délai de 45 jours est augmenté d'un mois.

A cette fin, vous devez retourner le formulaire de contestation ci-joint, dûment rempli et signé, à l'adresse indiquée du Centre avec à l'appui les pièces justificatives requises. La contestation peut également être adressée de façon dématérialisée par le biais de la plateforme interactive sécurisée de l'Etat « www.csa.public.lu ».

3) Vous avez le droit de consulter la photo et vos données à caractère personnel:

Ce droit d'accès s'exerce auprès du **Centre National de Traitement**
12e, rue Guillaume J. Kroll
L-1882 Luxembourg.

Vous pouvez donner une procuration écrite, datée et signée de votre main à une personne de votre choix pour exercer ce droit pour vous.

4) Vous pouvez obtenir des renseignements supplémentaires:

- par internet: csa.info@police.etat.lu (renseignements)
 csa.rdv@police.etat.lu (rendez-vous possible
 lundi - vendredi : 06.30 - 19.30)
- par téléphone: **(+352) 244 175 252** (pendant les heures d'ouverture du Centre
 lundi - vendredi : 08.30 - 11.30
 après-midi seulement sur rendez-vous)

Nous vous prions de bien vouloir transférer le montant retenu de ___ EUR, soit

- par **Payconiq**
- par carte bancaire sur le site www.csa.public.lu
- par virement sur le compte de la Police Grand-Ducale

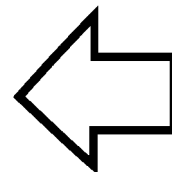
IBAN LU51 0019 6055 8045 8000 BIC : BCEELULL Spuerkeess L-2954 Luxembourg



 **payconiq**

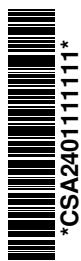
en indiquant **obligatoirement**:

- le numéro de référence **CSA2401111111**
- la plaque d'immatriculation _____
du véhicule



Nous ne pouvons accepter ni chèques, ni formulaires d'ordres de virement d'une banque étrangère qui nous sont envoyés par voie postale en guise de paiement d'une amende en matière de contravention à la législation sur la circulation routière.

Vous pouvez également régler vos amendes à chaque commissariat de police (en espèces, éventuellement par carte de crédit).





UPR - CSA

Centre National de Traitement
12e, rue Guillaume J. Kroll
L-1882 Luxembourg

Police Grand-Ducale
UPR-CSA-CNT
L-1040 Luxembourg

Tél.: (+352) 244 175 252

Police Grand-Ducale
UPR-CSA-CNT
BP 4050
L-1040 Luxembourg

Référence: **CSA240111111**

FORMULAIRE DE CONTESTATION

(articles 4 et 8 de la loi modifiée du 25 juillet 2015 portant création du système de contrôle et de sanction automatisés)

Je soussigné(e) _____ conteste être l'auteur de l'infraction commise avec le véhicule immatriculé _____, faisant l'objet du présent avis de constatation pour le motif suivant:

(cochez la case correspondante 1 - 6 ci-dessous)

1. Le véhicule était conduit au moment de l'infraction par la personne suivante:

Nom*: _____

Prénom*: _____ Sexe*: F M

Adresse N° *: _____ Rue*: _____

Code postal*: _____ Ville*: _____

Pays*: _____

Date de naissance*: _____ Lieu*: _____

N° du permis de conduire*: _____

N° de téléphone: _____

(*) Mentions obligatoires

2. Le véhicule était cédé au moment de l'infraction.

Je joins au formulaire une copie du contrat de cession dûment rempli et cosigné par le cessionnaire et une preuve de la transaction dans le fichier des véhicules routiers et de leurs propriétaires et détenteurs du véhicule.

3. Le véhicule était détruit au moment de l'infraction.

Je joins au formulaire copie de la déclaration de destruction du véhicule.

4. Le véhicule était loué à un tiers au moment de l'infraction.

Je joins au formulaire copie du contrat de location du véhicule.

5. Le véhicule ne se trouvait pas sous ma garde par l'effet de la soustraction frauduleuse ou du détournement frauduleux au moment de l'infraction.

(Exemples: vol, escroquerie, abus de confiance)
Je joins au formulaire le récépissé du dépôt de la plainte.

6. Autre motif ou absence des justificatifs demandés.



CSA240111111



J'explique ci-dessous, dûment daté et signé, les raisons de ma contestation ou de l'absence des justificatifs demandés.

Je suis averti(e) que toute déclaration faite dans une intention frauduleuse ou à dessein de nuire est punie d'une amende de 251 à 10.000 euros (article 12 de la loi modifiée du 25 juillet 2015 portant création du système de contrôle et de sanction automatisés).

En tant que représentant légal d'une personne morale, je suis averti(e) que le fait de ne pas satisfaire à l'obligation légale de fournir au Centre les renseignements permettant d'identifier le conducteur du véhicule au moment de l'infraction, est puni d'une amende de 1.000 à 10.000 euros. En cas de récidive dans le délai de trois ans après une précédente condamnation devenue irrévocable, les minima et maxima de l'amende sont doublés (article 12 de la loi modifiée du 25 juillet 2015 portant création du système de contrôle et de sanction automatisés).

Le présent formulaire de contestation, avec les pièces justificatives requises à l'appui, doit être adressé au Centre à l'adresse suivante:

**Police Grand-Ducale
UPR-CSA-CNT
BP 4050
L-1040 Luxembourg**

ou par le biais de la plateforme interactive sécurisée de l'Etat « www.csa.public.lu »,

et ce dans un délai de 45 jours à compter de la date où vous avez accepté le rappel de l'avis de constatation ou, à défaut, à partir du jour de la présentation de la lettre recommandée ou du jour de dépôt de l'avis par le facteur des postes.

Explications supplémentaires:

Date et signature





UPR - CSA

R



RP000999999LU

Centre National de Traitement
12e, rue Guillaume J. Kroll
L-1882 Luxembourg

Police Grand-Ducale
UPR-CSA-CNT
L-1040 Luxembourg

Tél.: (+352) 244 175 252

Référence: **CSA2401111111**

AVIS DE PROCES-VERBAL

N° d'immatriculation: () _____

N° du permis de conduire: _____

Madame, Monsieur, Au représentant légal,

Le véhicule portant le numéro d'immatriculation ci-dessus a fait l'objet d'un contrôle automatisé sur le territoire luxembourgeois ayant permis de constater l'infraction suivante:

Code de l'infraction: _____

Nature de l'infraction:

Limitation vitesse: **1 km/h**Vitesse mesurée: **1 km/h**Vitesse retenue : **1 km/h**Montant de l'avertissement taxé: _____ **EUR**

Perte de points du permis de conduire: _____

Lieu de l'infraction: _____

Voie contrôlée: _____

Date de l'infraction: _____

Heure de l'infraction: _____

Appareil de contrôle utilisé:Agent verbalisant:

Marque: _____

Identifiant: _____

Type: _____

Numéro: _____

Validité dernier contrôle: _____

Paramétré par: _____

(en cas d'équipement mobile)



CSA2401111111





UPR - CSA

Référence PV: **CSA**/_____/_____

Luxembourg, le 11.03.2024

Prise de position dans le cadre d'un procès-verbal (PV):

Dans le cadre du procès-verbal, vous êtes prié(e) de formuler votre prise de position quant à l'infraction relevée à votre rencontre. Votre déclaration fait partie intégrante du procès-verbal qui sera envoyé au procureur d'Etat.

-Vous êtes informé(e) que vous avez le droit de faire des déclarations ou le droit de vous taire.-
Le fait de ne pas renvoyer une prise de position sera considéré comme usage du droit de garder le silence.

Date _____ / _____ / _____

Je soussigné(e) (nom) _____ (prénom) _____

Date et lieu de naissance _____

Signature



Suite prise de position:

Signature





UPR - CSA

Luxembourg, le 11.03.2024

Centre National de Traitement
12e, rue Guillaume J. Kroll
L-1882 Luxembourg

Police Grand-Ducale
UPR-CSA-CNT
L-1040 Luxembourg

Tél.: (+352) 244 175 252

Police Grand-Ducale
UPR-CSA-CNT
BP 4050
L-1040 Luxembourg

Référence: **CSA2401111111**

FORMULAIRE DE CONTESTATION

(article 8 de la loi modifiée du 25 juillet 2015 portant création du système de contrôle et de sanction automatisés)

Je soussigné(e) _____ conteste être l'auteur de l'infraction commise avec le véhicule immatriculé _____, faisant l'objet du présent avis de procès-verbal pour le motif suivant:

(cochez la case correspondante 1 - 6 ci-dessous)

1. Le véhicule était conduit au moment de l'infraction par la personne suivante:

Nom*: _____

Prénom*: _____ Sexe*: F M

Adresse N° *: _____ Rue*: _____

Code postal*: _____ Ville*: _____

Pays*: _____

Date de naissance*: _____ Lieu*: _____

N° du permis de conduire*: _____

N° de téléphone: _____

(*) Mentions obligatoires

2. Le véhicule était cédé au moment de l'infraction.

Je joins au formulaire une copie du contrat de cession dûment rempli et cosigné par le cessionnaire et une preuve de la transaction dans le fichier des véhicules routiers et de leurs propriétaires et détenteurs du véhicule.

3. Le véhicule était détruit au moment de l'infraction.

Je joins au formulaire copie de la déclaration de destruction du véhicule.

4. Le véhicule était loué à un tiers au moment de l'infraction.

Je joins au formulaire copie du contrat de location du véhicule.

5. Le véhicule ne se trouvait pas sous ma garde par l'effet de la soustraction frauduleuse ou du détournement frauduleux au moment de l'infraction.

(Exemples: vol, escroquerie, abus de confiance)
Je joins au formulaire le récépissé du dépôt de la plainte.

6. Autre motif ou absence des justificatifs demandés.



CSA2401111111



J'explique ci-dessous, dûment daté et signé, les raisons de ma contestation ou de l'absence des justificatifs demandés.

Je suis averti(e) que toute déclaration faite dans une intention frauduleuse ou à dessein de nuire est punie d'une amende de 251 à 10.000 euros (article 12 de la loi modifiée du 25 juillet 2015 portant création du système de contrôle et de sanction automatisés).

En tant que représentant légal d'une personne morale, je suis averti(e) que le fait de ne pas satisfaire à l'obligation légale de fournir au Centre les renseignements permettant d'identifier le conducteur du véhicule au moment de l'infraction, est puni d'une amende de 1.000 à 10.000 euros. En cas de récidive dans le délai de trois ans après une précédente condamnation devenue irrévocable, les minima et maxima de l'amende sont doublés (article 12 de la loi modifiée du 25 juillet 2015 portant création du système de contrôle et de sanction automatisés).

Le présent formulaire de contestation, avec les pièces justificatives requises à l'appui, doit être retourné au Centre à l'adresse suivante:

**Police Grand-Ducale
UPR-CSA-CNT
BP 4050
L-1040 Luxembourg**

ou par le biais de la plateforme interactive sécurisée de l'Etat « www.csa.public.lu »,

et ce dans un délai de 45 jours à compter de la date où vous avez accepté la présente ou, à défaut, à partir du jour de la présentation de la lettre recommandée ou du jour du dépôt de l'avis par le facteur des postes. Si vous n'avez pas votre résidence normale au Luxembourg, le délai de 45 jours est augmenté d'un mois.

Explications supplémentaires:

Large empty rectangular area with horizontal lines for writing explanations.

PG010T 000003

CSA240111111

Date et signature